



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mardi 12 décembre 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 5 décembre 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Patrick Vaineau, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Serge Nilly, Yvette Bouguen.

#### Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha  
Eric Alagon a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec  
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Géraldine Guet  
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Cindy Le Hen

Envoyé en préfecture le 14/12/2017

Reçu en préfecture le 14/12/2017

Affiché le 18/12/2017

Année de validité 2018-2020

**5. CINEMA MUNICIPAL « LA BOBINE » : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE  
QUIMPERLE COMMUNAUTE ET LA VILLE DE QUIMPERLE ET DEMANDE DE SOUTIEN  
FINANCIER A QUIMPERLE COMMUNAUTE POUR LA PROGRAMMATION**

Exposé :

Depuis plusieurs années, la Ville de Quimperlé mène une politique active en direction du cinéma scolaire, culturel et social.

Le cinéma municipal « La Bobine », labellisé « Art et Essai », s'inscrit dans une action de sensibilisation importante auprès du public scolaire, notamment par le biais des dispositifs « Ecole et cinéma » et « Collège au cinéma », et par le biais d'actions spécifiques, dont l'opération « Cinéma dans la Prairie ».

Des actions ponctuelles sont également menées en direction de publics diversifiés, comme la participation à la « Semaine Bleue », « semaine du Jeu » ou « Sous les paupières des Femmes ».

Parallèlement, Quimperlé Communauté a décidé également de promouvoir le cinéma auprès de la population du territoire du pays de Quimperlé, par des actions renforcées en faveur du cinéma scolaire, et du cinéma social et culturel, sous la forme de soutien financier aux communes concernées.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention de partenariat ci-jointe pour une durée de trois ans, entre Quimperlé Communauté et la Ville de Quimperlé,
- à solliciter auprès de Quimperlé Communauté une participation financière de 44 000 euros au titre de la programmation 2018.

Avis favorable de la commission Culture et patrimoine du 28 novembre 2017

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 6 décembre 2017

P.J. : projet de convention

Décision :

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**



Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ.